

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 février 2008

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Vice-Président du Sénat, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Marc BERNARD - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Vincent BURRONI - André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Bernard JACQUIER - André MOLINO - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Danielle SERVANT - Daniel SIMONPIERI - Maurice TALAZAC - Jean-Pierre TEISSEIRE - Jean-Louis TOURRET - Claude VALLETTE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Marc BENZI - Eric DIARD - Claude FRIGANT.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ECO 003-016/08/BC

■ Attribution d'une subvention à l'Association Toulon Var Technologies (TVT) pour le développement du pôle de compétitivité Mer PACA. Approbation d'une convention.

DDEAIAG 08/762/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le pôle Mer PACA à vocation mondiale (pôle bi régional PACA/Bretagne) est porté par l'association Toulon Var Technologies (TVT) qui assure « l'ingénierie, l'animation et la gouvernance du Pôle MER PACA ».

Avec 19 500 emplois directs, 2 200 emplois en R&D et dans la recherche publique, 200 Me de dépenses R&D par les entreprises, 3 000 Me de chiffre d'affaires, 135 industriels porteurs du projet, 68 laboratoires et organismes de formations, l'enjeu économique majeur du pôle MER est de créer 3 000 emplois directs et de pérenniser 5 000 emplois à horizon 2008/2010 et 200 Me d'investissement.

Marseille Provence Métropole est très impliquée dans ce pôle de par les compétences académiques (Centre d'Océanologie de Marseille, Centrale Marseille, INPP, IRPHE, LMA...) et industrielles (Cybernetix, Comex, Moteurs Baudoin, CMR, le Port Autonome de Marseille...) reconnues sur l'Aire Métropolitaine Marseillaise et notamment sur Marseille et La Ciotat.

Les thématiques du pôle Mer PACA sont les suivantes :

- **sécurité et sûreté maritimes** : surveillance et contrôle des approches maritimes, sécurité des installations sensibles (ports, plate forme offshore...),
- **naval et nautisme** : e-maintenance, modélisation et suivi dynamique de l'état des navires, amélioration de la productivité par le développement de robots intelligents,
- **ressources énergétiques marines** : exploitation pétrolière offshore, robots d'intervention sous-marins, exploitation de l'énergie des courants marins, des vagues, des marées et du vent,
- **ressources biologiques marines** : nouvelles molécules issues de la biodiversité marine, valorisation des produits de la pêche, repeuplement, pêche et développement durable,
- **environnement et aménagement du littoral** : surveillance et modélisation de l'environnement marin et côtier, aménagement du littoral, infrastructure côtière respectant l'environnement.

Comme tous les pôles de compétitivité, la mission du pôle de compétitivité Mer PACA est de générer des projets de R&D collaboratifs entre industriels et laboratoires de recherche.

Pour conduire cette mission, les ambitions stratégiques du pôle à 5 ans sont les suivantes :

- Développer une offre de systèmes de protection en matière de "*homeland security*",
- Mettre sur le marché une offre globale de produits et services innovants en matière de disponibilité et de sûreté des moyens navals, grande plaisance, offshore, côtiers ...
- Devenir un centre d'expertise international, reconnu dans la connaissance et la maîtrise du milieu marin et des risques environnementaux,
- Exporter les solutions technologiques développées en matière d'aménagement du littoral,
- Contribuer à l'émergence des marchés de l'environnement marin par une offre de services pertinents associant industrie, recherche et formation.

Le pôle représente aujourd'hui :

- 230 membres dont 2/3 d'entreprises et 1/3 de recherche et formation (pour mémoire en 2005 le nombre d'adhérents était de 60 environ)
- une place prépondérante pour les PME (2/3)
- 59 projets de R&D labellisés dont 32 financés ce qui représente un montant total de financement attribué de 62 M€
- montant des financements en cours d'attribution : 25 M€

En 2007, les éléments marquant du bilan ont été les suivants :

- une forte dynamique d'adhésion (+ 34 nouvelles adhésions),
- 25 nouveaux projets labellisés dont 13 retenus,
- une large contribution à la consultation sur le Livre Vert « Vers une politique maritime de l'Union »
- la participation à de grands salons internationaux : Assises de l'Economie Maritime, Colloque ANR/PRECODD, Tall ship's Race...
- la participation à des présentations régionales et nationales du pôle, notamment lors des Rencontres de l'Innovation en juin 2007 sur le Technopôle de Château-Gombert,

- la participation à 13 missions économiques à l'international : Maghreb, Grèce, Italie, Grande-Bretagne, Mexique, Chine...
 - la signature d'accords de coopération avec des clusters européens (Grande Bretagne)

On peut citer en exemple quelques projets collaboratifs qui ont été financés et qui concernent des acteurs de MPM :

SECMAR : détection d'une menace terroriste en provenance de la mer. (Cybernetix)

OSA : développement d'un outil pour optimiser le coût et la fiabilité d'un système d'ancrage d'une unité flottante de production d'huile ou de gaz.(Principia)

CHEEPP : adaptation de logiciels existants pour le calcul d'ancrage et l'analyse des opérations marine en faible profondeur d'eau. (Principia / Centrale Marseille)

UV PACA : étude de l'effet du rayonnement UV sur les écosystèmes (COM)

UVYACCA : étude de l'effet du rayonnement UV sur les écosystèmes (COM)
NAVYCLEAN : fabrication d'une station de lavage automatisée, par ultrasons, de coques de bateaux à flots en libre-service. (Navyclean)

SEA EXPLORER : développement d'engins inhabités propulsés par gravité (COM) (not en libre-service. (Navyclear))

Les objectifs du pôle pour 2008 outre l'aide au montage de projets de R&D sont de :

- objectifs du pôle pour 2008 outre l'aide au montage de projets de R&D sont de :

 - renforcer l'ancrage dans le tissu économique et institutionnel de la région PACA
 - développer l'action et la visibilité internationale du pôle (réalisation d'un annuaire des membres)
 - faire du Bassin Méditerranéen, une priorité de développement du pôle
 - développer des accords de coopération avec d'autres clusters européens
 - aider les membres aux actions de grand export
 - participer au développement des actions de construction d'une offre foncière et immobilière et notamment sur Marseille Provence Métropole avec un projet de pépinière Mer sur le site de Cassis.
 - participer à l'organisation du forum Biomarne fin 2008 à Marseille et à Toulon

Le budget prévisionnel de TVT pour la structuration du Pôle Mer PACA pour 2008 s'élève à 1 324 112 euros.

Le Conseil de Communauté a approuvé le principe de l'attribution à l'association d'une subvention de 30.000 euros. Il s'agit par la présente délibération d'approuver la convention relative aux modalités d'attribution de cette subvention.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

Animation des thèmes du pôle	312 699 €
Gouvernance du pôle	400 181 €
Actions collectives spécifiques	229 555 €
Rayonnement du pôle	381 676 €

Dont fonctionnement et masse salariale : 1 299 470 €

Total dépenses 2008 1 324 112 €

Les recettes sont principalement constituées par :

CR PACA	100 000 €
CG Var	200 000 €
Agglomération Toulon Provence Méditerranée	200 000 €
CU MPM	30 000 €
Communauté d'Agglomération du Pays D'Aix	10 000 €
Conseil Général des Alpes Maritimes	15 000 €
Conseil Général des Bouches du Rhône	10 000 €
Etat FRED	175 000 €
ANR	50 000 €

DGE	50 000 €
Régions sur opérations collectives à l'international	40 000 €
FEDER	100 000 €
Cotisations des membres	120 000 €
Facturations (encaissements des membres sur des actions collectives)	49 112 €
Total recettes 2008	1 324 112 €

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FAG 22/129/CC du 31 mars 2004 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président modifiée par la délibération FAG 20/534/CC du 26 juin 2006

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'Association TOULON VAR TECHNOLOGIES pour le développement du pôle de compétitivité Mer PACA.
- La cohérence des actions du pôle de compétitivité Mer PACA avec la stratégie de développement économique de MPM, « Marseille Provence métropole euroméditerranéenne des échanges et de la connaissance », votée au Conseil de Communauté du 17 décembre 2007.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'Association TOULON VAR TECHNOLOGIES fixant les modalités d'attribution d'une subvention de 30 000 euros pour le développement du pôle de compétitivité Mer PACA.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer la convention ci-annexée détaillant les obligations respectives des signataires et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Le Commissaire Rapporteur
Président Délégué de la Commission
Développement économique - Zones
d'Aménagement concerté

Certifié conforme
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole
Vice Président du Sénat

Jean-Louis TOURRET

Jean-Claude GAUDIN